

# Blog pierre

LETTRE D'INFORMATION DU CENTRE TECHNIQUE DE MATÉRIAUX NATURELS DE CONSTRUCTION

EDITO



Jean-Louis Vaxelaire,  
Vice-Président du CTMNC

## Les dix ans du CTMNC département ROC

Le CTMNC, et son département ROC, ont dix ans cette année et l'éditorial de ce nouveau numéro de Blog de Pierre se doit de le saluer.

Depuis sa création et sa structuration, le chemin parcouru est grand, depuis l'assistance technique rendue jusqu'aux essais en laboratoire, la création d'une litho-

thèque en ligne, l'ADN de la Pierre et par les nombreux thèmes qui concernent notre actualité et notre avenir.

Outre la présente lettre d'information et les Journées Techniques annuelles qui ont permis de développer de nombreux sujets, tels que la pierre massive, les revêtements attachés, l'économie circulaire, les règles parasismiques, la thermique, le Centre a su également proposer d'autres participations à de nombreux colloques ou formations. Le site internet, [www.ctmnc.fr](http://www.ctmnc.fr) permet également d'obtenir beaucoup d'informations sur tous les aspects techniques de la pierre. Il est d'ailleurs bon de rappeler que sont publiés régulièrement des guides spécialisés téléchargeables gratuitement sur ce site.

Pour continuer à se projeter vers l'avenir et suite à l'édition récente du « Référentiel Energie-Carbone » pour les bâtiments neufs, un important projet va prendre forme au CTMNC. Ce référentiel préfigure en effet ce que sera la future Réglementation Thermique 2020, qui donnera une

place plus importante à la réglementation environnementale dans l'acte de construire. L'objectif y est clairement de réduire les impacts environnementaux des bâtiments, depuis les phases de production et de construction jusqu'à leur fin de vie et après.

Le CTMNC a donc décidé de lancer une thèse de doctorat en association avec le LGCgE de l'Université d'Artois dès cette année : « La pierre naturelle dans un contexte d'évolution réglementaire environnemental. Optimisation des composants d'enveloppe du bâtiment ». Son but est la modélisation et l'optimisation d'un bâtiment de type construction individuelle ou petit collectif en pierre naturelle dans le cadre de la future réglementation qui associera l'aspect énergétique et la composante carbone.

Ce choix et cette décision sont dans la ligne directrice du Centre depuis sa création : être proactif avant d'être réactif.

Comme je le disais le 11 avril dernier en conclusion de la Journée Technique sur la Villa YFS : « **La Pierre a son histoire, nous devons lui donner les clés de son avenir** ». Et le CTMNC est, à ce sujet, un de nos atouts majeurs.

Bon anniversaire à toute l'équipe et tous mes vœux pour les dix ans à venir et après !

Jean-Louis Vaxelaire,  
Vice-Président du CTMNC

### A NOTER DANS VOS AGENDAS

#### MARMOMAC

Du 27 au 30 septembre 2017  
Vérone (Italie)  
[www.marmomac.com](http://www.marmomac.com)

#### SALON INTERNATIONAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Du 2 au 5 novembre 2017  
Carrousel du Louvre - Paris  
[www.patrimoineculturel.com](http://www.patrimoineculturel.com)

#### BATIMAT

Du 6 au 10 novembre 2017  
Parc des Expositions Paris Nord Villepinte  
[www.batimat.com](http://www.batimat.com)

#### JOURNÉE TECHNIQUE VOIRIE CTMNC / AITF / TOULOUSE MÉTROPOLE

14 novembre 2017  
Toulouse

#### SALON DES MAIRES

Du 21 au 23 novembre 2017  
Porte de Versailles - Paris  
[www.salondesmaires.com](http://www.salondesmaires.com)

#### FUNÉRAIRE PARIS 2017

Du 23 au 25 novembre 2017  
Parc des Expositions Paris Le Bourget  
[www.salon-funeraire.com](http://www.salon-funeraire.com)

#### ROCALIA

Du 5 au 7 décembre 2017  
Eurexpo Lyon  
[www.salon-rocalia.com](http://www.salon-rocalia.com)

## Dates des conférences CTMNC à Rocalia

Le 5 décembre de 11 h 00 à 12 h 00  
**ETUDE THERMIQUE**  
Intervenant : Damien Lapeyronnie

Le 6 décembre de 10 h 45 à 11 h 15  
**LES TRAVAUX DU CTMNC EN MARBRERIE DE DÉCORATION**  
Intervenant : Claudine Malfilatre

Le 7 décembre de 15 h 00 à 16 h 15  
**INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES/ L'IMPORTANCE DE L'EMPLOI DES MATÉRIAUX LOCAUX**  
Intervenant : Claudine Malfilatre

### ENVIRONNEMENT

2 Silice

2 Radioactivité

2 Boues

3 FUNÉRAIRE

3 RÉVISION DE LA NORME NF B 10-601 ET ESSAI DE FLEXION

3 POINT MARQUAGE CE

3 CTMNC  
Isabelle Dorgeret, nouvelle Directrice Générale du CTMNC

3 4 POINT SUR LA NORMALISATION

4 VITESSE DU SON

4 LE BIM ET LA PIERRE NATURELLE

4 GLISSANCE APRÈS USURE

5 POINT MARBRERIE

5 ADN DE LA PIERRE  
IG « Granit de Bretagne »

5 INDICATION GÉOGRAPHIQUE IG

### ACTUALITÉS DU CTMNC

6 Journée Technique CTMNC du 11 avril 2017

6 Le CTMNC aux Journées de la Construction de la CAPEB.

6 La pierre et le CTMNC à l'édition 2017 du SIPPA

### INTERVIEW

7 Interview de Laurent Pain (FrancePierre)

## Radioactivité



Pour rappel, la directive Euratom (publiée en décembre 2013) introduit une procédure de contrôle de la radioactivité naturelle dans les matériaux de construction avant leur mise sur le marché basée sur l'utilisation d'un indice d'activité massique (I).

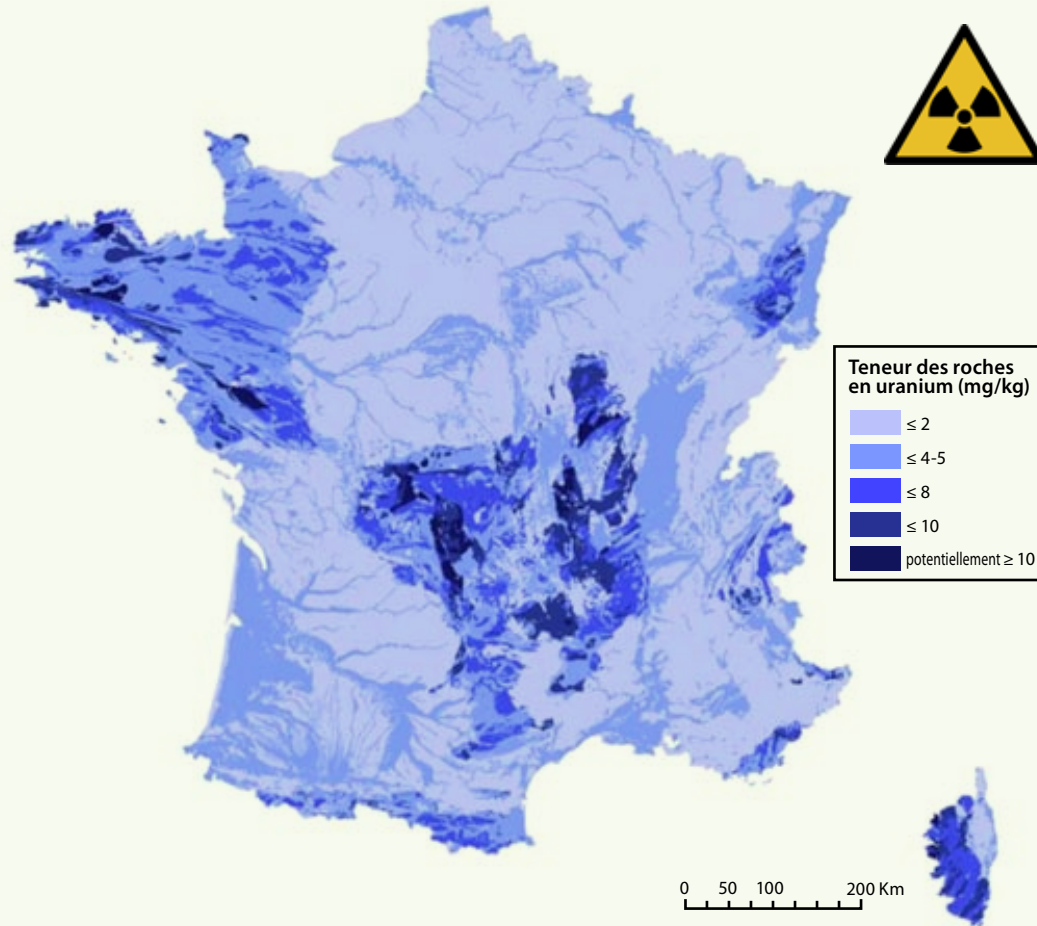
Avec

$I = C_{Ra_{226}}/300 + C_{Th_{232}}/200 + C_{K_{40}}/3000$   
Où C est l'activité massique du radionucléide considéré exprimée en Bq/kg.

Au niveau français, le cadre réglementaire basé sur les directives européennes, est relativement stabilisé. Il prévoit une caractérisation radiologique d'une liste d'activités industrielles, d'extraction de minerais ou de matériaux naturels dits NORM (Naturally Occurring Radioactive Materials). Il exige que les fabricants de produits de construction utilisant des matériaux NORM fournissent l'indice « I » aux utilisateurs finaux.

Les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre et les constructeurs de bâtiments devront mettre en œuvre les mesures nécessaires afin de réduire l'exposition aux rayonnements ionisants émis par les produits de construction à l'intérieur du bâtiment en dessous du niveau de 1 mSv par an ou d'un niveau d'action, s'il a été fixé avant la construction du bâtiment par l'Autorité de Sureté Nucléaire.

La réglementation entrera en vigueur courant 2018.



## Silice

La Directive Agents Cancérogènes et Mutagènes au travail (2004/37/EC) inclut dans son Annexe I « Les travaux impliquant une exposition à la poussière de silice cristalline alvéolaire générée par un processus de travail ». Elle établit dans l'Annexe III une valeur limite d'exposition professionnelle obligatoire pour la poussière de silice cristalline alvéolaire de 0,1 mg/m<sup>3</sup>.

Sa révision risque de voir la valeur limite divisée par 2 soit 0,05 mg/m<sup>3</sup>.

Il est aussi question d'une classification harmonisée selon le Règlement CLP (Classification, Labeling, Packaging) n° 1272/2008.

La Direction Générale du Travail devant porter le dossier auprès de la Commission Européenne at-

tend les conclusions de l'ANSES (rapport attendu courant 2018). Ce rapport contiendra 2 volets : danger intrinsèque de la substance et analyse de risque des scénarii d'exposition.

Un groupe d'industries diverses et leurs partenaires sociaux ont signé il y a dix ans « l'accord sur la protection de la santé des travailleurs par l'observation de bonnes pratiques dans le cadre de la manipulation et de l'utilisation de la silice cristalline alvéolaire (SCA) et des produits qui en contiennent ».

Ensemble, les 15 secteurs industriels signataires (dont EUROROC) forment « NEPSI », le Nœud Eu-

ropéen « Pour la silice », qui a facilité la mise en œuvre des bonnes pratiques et surveillé l'application de l'accord aux cours des années. C'est le premier accord européen de dialogue social multisectoriel.



Photo : Pierre Actual

## Boues

Les résultats d'une campagne de caractérisation des boues de sciage de pierres calcaires, granitiques et gréseuses menée par le CTMNC avaient montré que ces fines répondaient aux exigences des normes granulats pour béton et mortiers EN 12620 et NF 18-508 de type filler et addition. En 2016, une estimation des gisements de boues a été établie par le Centre, via une enquête de terrain dans l'Est de la France, parallèlement à une évaluation du coût du séchage de ces boues. L'étude, pilotée par le CTMNC, a été réalisée par un stagiaire en Master 1 de l'Université de Lorraine.

L'analyse de faisabilité technico-économique

est poursuivie, permettant d'estimer le coût du traitement (séchage, conditionnement, contrôle périodique en vue du marquage CE,...) des boues destinées à être valorisées.

Un essai pilote sur sécheur à palette est prévu chez Andritz Gouda B.V.

Les boues sont brassées via deux arbres creux rotatifs à pales. La surface intérieure sert d'échangeur de chaleur. La consommation d'énergie (huile thermique ou gaz) est plus faible qu'un séchage direct.

Les pales sont lisses, facile d'entretien.

Cet essai vise à dimensionner le sécheur adapté ainsi que le coût de l'investissement à l'issu du-

quel un cahier des charges relatif au séchage sera établi..



Photo : CTMNC/Graniterie Petitjean

## Funéraire

Le 6<sup>ème</sup> guide de la série en cours d'élaboration par la Commission funéraire du CTMNC porte sur **l'entretien du monument en pierre naturelle**.

Il traite des :

- termes et définitions
- caractéristiques d'aspects
- entretien
- mesures préventives
- réparations
- environnement
- et protection des salariés.

Il sera bientôt accessible sur le site internet du CTMNC.



## Révision de la norme NF B 10-601 et essai de flexion

La demande du CTMNC faite auprès d'AFNOR pour réviser la norme NF B 10-601 de mars 2014 a été acceptée. Un Groupe de Travail a été mis en place par le Centre. Il a pour but notamment de revoir le dimensionnement des dalles de voirie, de mettre à jour les références normatives et d'introduire la glissance après usure. Le Groupe de Travail en profite pour relire le document et le corriger sur la base des retours d'expérience des professionnels et des études du CTMNC.

Pour rentrer un peu plus dans le détail, de nouveaux coefficients de sécurité (Fs) sont proposés en remplacement de ceux présents actuellement dans le tableau D.2 de l'annexe D. De plus, il est envisagé d'introduire une nouvelle annexe portant sur un essai de résistance à la flexion sur des dalles de grandes dimensions qui était présente

dans la norme expérimentale annulée XP B 10-601 (voir encadré). Cela permettra de dimensionner par un essai des dalles qui ne peuvent l'être par le calcul. Les premiers résultats expérimentaux montrent que les nouveaux coefficients de sécurité proposés par le CTMNC sont cohérents car les valeurs obtenues par essais et par calcul sont très proches.

Les courbes de tolérances des essais d'identité sont également revues. Les tolérances pour la flexion sont légèrement accrues (environ 1 %) et la courbe de tolérance pour la porosité est clarifiée notamment aux limites inférieures et supérieures.

### ESSAI DE RÉSISTANCE À LA FLEXION SUR DES DALLES DE GRANDES DIMENSIONS

Le CTMNC est en capacité de faire cet essai de résistance en flexion pour des éléments de revêtements muraux ou sols notamment sur plots (renforcés ou non).

Dimensions maximales :

- Longueur : 150 cm
- Largeur : 50 cm
- Epaisseur : 14 cm



Photo: CTMNC

## Point sur le Marquage CE



Le Groupe de Travail Marquage CE du CTMNC s'est fixé pour objectif de définir un format commun de marquage (CPU, DoP et étiquette) pour les fabricants de produits en pierre naturelle.

Une fois validés par la commission, les documents qui seront mis à disposition des assujettis sur le site internet du CTMNC avec un mot de passe concernent :

- Le Contrôle de Production en Usine
- La DoP (Déclaration des Performances selon le Règlement des Produits de Construction associée à une fiche de caractérisation selon NF B 10-601)
- L'étiquette CE.

## Isabelle Dorgeret, nouvelle Directrice Générale du CTMNC



Le Conseil d'administration du CTMNC, qui s'est réuni le 23 mai 2017, a élu à l'unanimité Isabelle Dorgeret, Directrice Générale du CTMNC. Elle est également Directrice Générale de

la Fédération Française des Tuiles et Briques (FFTb). Elle succède à Bruno Martinet qui a fait valoir ses droits à la retraite.

## NORMALISATION

# POINT SUR LA NORMALISATION « PIERRE NATURELLE »

### P10A – NF DTU 20.1 « maçonnerie » :

Les travaux d'harmonisation avec l'Eurocode 6 se poursuivent avec intégration des travaux du GT murs doubles.

### CNPS « parasismique » :

Tout ce qui concerne les méthodes de calcul dans l'Eurocode 8 sera déplacé dans la Partie 1 et une seule forme spectrale devrait être envisagée pour ces calculs.

### GT « ancrages » :

Les travaux du GT ont été approuvés par la commission CNPS et feront l'objet (courant 2017) d'un Fascicule de Documentation (FD).

### GT NF B 10-601 « spécifications d'emploi de la pierre naturelle » :

Révision en cours de la norme NF B 10-601 pour y introduire la glissance après usure et un essai de flexion sur grandes dalles ainsi qu'une mise à jour des courbes de tolérances des essais d'identité notamment.

### CEN/TC 339 « méthodes d'essai sur la glissance » :

La nouvelle version de la norme expérimentale XP CEN/TS 16165 datée de décembre 2016 a été publiée par AFNOR.

### CEN/TC 128 SC8 « ardoises » :

La norme EN 12326-1 « ardoises et éléments en pierre pour toiture et bardage pour pose en discontinu - Partie 1 : spécifications produit » est en cours de révision. La norme EN 12326-2 « ardoises et éléments en pierre pour toiture et bardage pour pose en discontinu - Partie 2 : méthodes d'essai pour ardoises et ardoises carbonatées » est en cours de révision.

### CEN/TC 178 WG2 « éléments de voirie en pierre naturelle » :

Le groupe de travail a revu les annexes ZA des EN 1341, EN 1342 et EN 1343 pour se conformer à la RPC pour le marquage CE. Les coefficients de dimensionnement des dalles seront revus car trop sévères notamment pour les dallages sur plots.

### CEN/TC 246 WG2 « méthodes d'essai pierre naturelle » :

#### Les normes en préparation :

Détermination de l'expansion thermique et hydrique non réversibles.

#### Les normes en révision :

EN 12370 pour la détermination de la résistance par un essai de cristallisation des sels. Les paramètres du séchage seront précisés.

EN 13373 pour la détermination des caractéristiques géométriques est prête pour l'enquête avant le vote formel. Elle sera complétée par un guide (TR) pour le contrôle en usine.

EN 14157 pour la détermination de la résistance à l'abrasion est en attente de publication.

EN 16140 pour la détermination de la sensibilité aux changements d'aspect induits par des cycles thermiques. L'interprétation des résultats sera revue et simplifiée.

### CEN/TC 246 WG3 « spécifications produits pierre naturelle » :

Le FD CEN/TR 17024 « Guide d'emploi des pierres naturelles » daté du 5 avril 2017 a été publié par AFNOR.

# POINT

## SUR LA NORMALISATION

### « PIERRE NATURELLE »

**CEN/TC 346 WG2 « caractérisation et analyse des matériaux inorganiques poreux constitutifs du patrimoine culturel » :**

Le projet sur la caractérisation des mortiers est en attente de sa mise à l'enquête.

**CEN/TC 346 WG 3 « évaluation de méthodes et produits pour les travaux de conservation sur les matériaux inorganiques poreux constitutifs du patrimoine culturel » :**

**Les normes à l'enquête CEN :**

prEN 17114 « fiche technique sur les hydrofuges ».

prEN 17036 « essai de vieillissement artificiel avec simulation du rayonnement solaire »

**Les normes en préparation :**

prEN 17138 « nettoyage - méthodologie ».

Projet sur la « méthodologie d'évaluation des méthodes de nettoyage »

## Le CTMNC s'équipe d'un nouvel appareil de mesure de vitesse du son !

Début 2017, le CTMNC a décidé de remplacer son appareil de mesure de vitesse du son. Le nouvel appareil (voir photo), est plus compact, plus léger et doté d'une batterie permettant un usage nomade (pour des expertises in-situ par exemple).

Ce nouvel instrument permet une bonne continuité de l'étude visant à mettre en évidence une corrélation entre la vitesse du son et les résistances mécaniques (flexion et compression) de la pierre naturelle. Cette étude aboutira à la création d'un logiciel (fonctionnant sous Excel) permettant une estimation non destructive des résistances mécaniques de la pierre naturelle. Cet outil, destiné aux professionnels, sera proposé et mis en ligne dans le courant de l'année 2017 ; il sera accompagné de son guide d'utilisation.

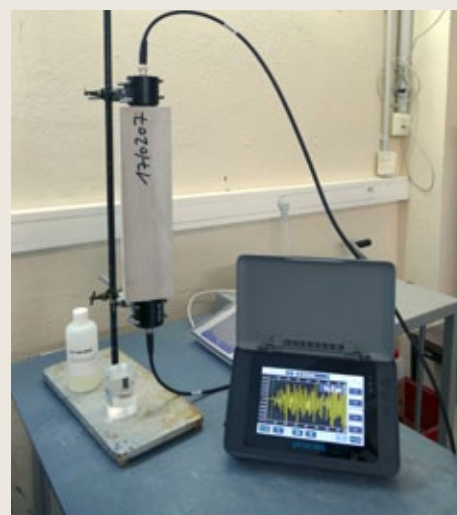


Photo: CTMNC

## Le BIM et la pierre naturelle

Le BIM, ou Maquette Numérique du Bâtiment dans sa version française, est un outil numérique comprenant une représentation graphique du bâtiment (généralement en 3D) et une base de données liées au bâtiment. Ces deux éléments essentiels permettent à la Maquette Numérique de contenir l'ensemble des données nécessaires au bâtiment selon son état d'avancement notamment. Plus précisément, la base de données rattachée à la Maquette Numérique contient les différents composants techniques du bâtiment tels que les portes, les gaines, les éléments de maçonneries, etc. Chacun de ces composants est traité comme un objet à part entière constituant

le bâtiment. Ces objets dits « paramétriques » permettent, au-delà de leur rôle dans le bâtiment, de renseigner diverses informations intrinsèques comme la résistance à la compression, la résistance au gel, la masse volumique par exemples, ou encore sa finition, son impact environnemental (ACV et DEP, etc.), son lieu d'extraction, son producteur, sa date de mise en œuvre ou sa date de « réparation » si besoin. Chaque objet a pour but d'être référencé dans une base de données accessible aux différents acteurs de la réalisation d'un bâtiment (architecte, entreprise, poseur, etc.). Ces intervenants pourront ainsi

concevoir l'ouvrage en fonction des caractéristiques esthétiques, physiques, mécaniques des éléments à mettre en œuvre.

Un point détaillé de ce sujet sera fait dans un Blog Flash à paraître début 2018.



Photo: CTMNC

## Glissance après usure

Le CTMNC est régulièrement sollicité pour le problème de glissance des revêtements de voirie en pierre naturelle après un usage plus ou moins long (de quelques mois à quelques années).

Cette étude consiste à mettre en place une méthode d'évaluation de la glissance de la pierre naturelle en fonction de son usure et de son vieillissement. Elle est basée sur les normes :

- NF EN 14231 de décembre 2003 intitulée

« Méthodes d'essai pour les pierres naturelles - Détermination de la résistance à la glissance au moyen du pendule de frottement » ;

- XP CEN/TS 12633 de mars 2016 intitulée « Méthode de détermination de la valeur de résistance au dérapage / à la glissance d'éléments de pavage polis ou non polis ».

Le Comité Technique et Scientifique du CTMNC a validé le choix de la Pierre de ROCHERONS pour cette étude.



Photo: CTMNC



RETROUVEZ LES PUBLICATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL "FUNERAIRE" DU CTMNC SUR [WWW.CTMNC.FR](http://WWW.CTMNC.FR)

## Point Marbrerie

Les actions du Groupe de Travail Marbrerie du CTMNC se poursuivent avec :

### • La réalisation d'essais de résistance en flexion pour de grands éléments

Cette étude permet d'évaluer la résistance en flexion (4 points) pour des éléments de plans de travail ayant des dimensions maximales de 1,70 m x 0,50 m. Des plans de travail renforcés avec des fibres de carbone ou des fibres de verre feront également l'objet d'une étude de comportement.

En 2016, le CTMNC a acquis un outil s'adaptant à la presse actuelle de flexion pour réaliser les essais sur « grands éléments ».

Une étude comparative d'essais de résistance



Photo : Pierre Actual

à la flexion sous moment constant selon la NF EN 13161 sur des plans de travail de cuisine avec découpe des emplacements des éviers et des plaques de cuisson dans différents matériaux (Dekton®, Noir Zimbabwe et Spectrolite Brown) est en cours à la demande du GT Marbrerie.

### • La caractérisation des propriétés physico-chimiques des traitements hydrofuges appliqués aux produits de pierre naturelle

Grâce à la mise en place d'une méthode d'évaluation de l'efficacité et de la durabilité des traitements hydrofuges sur les produits en pierre naturelle selon la NF EN 16581 complétée par le protocole mis au point par le CTMNC, les professionnels peuvent dès à présent évaluer les différents produits hydrofuges propo-



Photo : Marbrerie Bonnichon / Pierre Actual

sés sur le marché.

Le GT Marbrerie a décidé de poursuivre cette étude par la réalisation d'essais complémentaires :

• Nouveaux essais de mesures chromatiques (évaluation de la couleur) sur les cinq pierres naturelles de référence non traitées mouillées à l'eau uniquement ;

• Nouveaux essais simulant l'action de nettoyage « liquide vaisselle + éponge abrasive » sur du Noir Zimbabwe en finitions satinée, flammée/brossée, polie et sur de la Spectrolite Brown en finition satinée.

### • La rédaction de guides « terminologie » et « mise en œuvre »

Le GT Marbrerie a commencé la rédaction d'un guide de « terminologie ».

## Indication Géographique IG

L'Indication Géographique protégeant les produits manufacturés et les ressources naturelles (dont les pierres naturelles) est définie par l'article 73 de la Loi Consommation du 17 mars 2014.

Pour rappel, l'Indication Géographique, délivrée par l'INPI, permet à toutes les entreprises dans les territoires de valoriser leurs produits et leurs savoir-faire, et de se protéger contre l'utilisation abusive des dénominations géographiques. Elle permet également d'apporter une garantie sur l'origine géographique et la qualité du produit au consommateur, lui permettant d'acheter en toute connaissance de cause. Plus largement, l'extension des Indications Géographiques aux produits manufacturés contribue à préserver les patrimoines artisanaux et industriels locaux et à redynamiser les territoires, en incitant à la relocalisation. Elle améliore la transparence pour le consommateur sur l'origine et le mode de fabrication des produits, reconnaît et met en valeur des savoir-faire, et valorise nos « made in » locaux.

L'Indication Géographique « Granit de Bretagne » est officiellement homologuée par l'INPI depuis le 20 janvier 2017. Elle est la première IG en France dans le secteur des pierres naturelles et la deuxième au niveau national pour des produits industriels ou artisanaux, après le Siègne de Liffol. D'autres régions travaillent sur ce dispositif IG : en particulier la Bourgogne, à un stade avancé du processus, Rhône-Alpes et la région Sud-Est, qui sont très actifs, ou encore le Sidobre ou les Vosges, également intéressés.

## ADN DE LA PIERRE - IG « Granit de Bretagne »

L'Indication Géographique « Granit de Bretagne » étant officiellement homologuée par l'INPI depuis le 20 janvier 2017, les granitiers membres de l'ODG « Association IG Granit de Bretagne » se mettent en ordre de marche pour obtenir leur certification en réalisant les essais obligatoires inscrits dans leur cahier des charges homologué, dont les essais « ADN de la pierre ». Pour rappel, la méthode « ADN de la pierre » est un outil de certification de la provenance des pierres de construction. Elle repose sur différentes méthodes d'identification (pétro-géochimie et/ou magnétisme) de pierres de construction afin de pouvoir en certifier la provenance. De manière univoque, elle individua-

lise les pierres de construction françaises de potentiels concurrents commerciaux.

Cette étude montre qu'une caractérisation approfondie des pierres de construction peut en permettre la distinction en termes de provenance, et donc offre la possibilité de leur attribuer une carte d'identité et, pour l'IG « Granit de Bretagne », un label de provenance.

Le CTMNC réalise en ce moment trois campagnes « ADN de la pierre » afin d'échantillonner les 22 granits pouvant prétendre à la protection de l'IG « Granit de Bretagne » :

- 1<sup>ère</sup> campagne : Morbihan et Finistère ;
- 2<sup>ème</sup> campagne : Manche et Ile-et-Vilaine ;
- 3<sup>ème</sup> campagne : Côtes d'Armor.



Carrière Société des Carrières de Brandefert. Granit de Huelgoat - Photo : CTMNC



Logotype officiel des IG protégeant les produits industriels et artisanaux (Arrêté du 7 février 2017).

Pour plus de détails : Blog Flash n°2 - téléchargeable sur le [www.ctmnc.fr](http://www.ctmnc.fr)

### THERMIQUE ET PIERRE NATURELLE : RETOUR D'EXPÉRIENCE DE L'INSTRUMENTATION DE LA VILLA YFS.

Le 11 avril dernier, le département ROC du CTMNC a organisé une Journée Technique portant sur l'instrumentation thermique d'une villa en pierre de Castillon du Gard dont les murs ne sont pas isolés. Les résultats de cette étude, dont l'instrumentation a été confiée à LGCGE, ont été présentés par Emmanuel Antczak (LGCGE), Franck Brachelet (LGCGE) et Faustine Cadière (architecte et occupante de la villa) après une introduction de Jean-Louis Vaxelaire. Une table ronde a conclu cette journée pendant laquelle il a été mis en évidence que les températures de surface intérieure

étaient assez basses dues à la faible résistance thermique de la pierre, que l'humidité relative intérieure était hors du polygone de confort (due à l'eau de carrière résiduelle lors de la pose des éléments) mais surtout que le déphasage (environ 12 h) et l'amortissement étaient très intéressants. En plus de ces données factuelles, l'occupante a précisé que lors de la livraison de la villa, il était difficile de l'habiter à cause du fort taux d'humidité (près de 75 %) mais qu'avec le temps et l'assèchement de l'air, cette maison est devenue confortable au quotidien.



Photo : Faustine Cadière - architecte



Photo : CMTNC

### LE CTMNC AUX JOURNÉES DE LA CONSTRUCTION DE LA CAPEB.

Du 19 au 21 avril 2017, la CAPEB organisait les Journées de la Construction au palais des Congrès de Strasbourg. Le CTMNC y a présenté son actualité normative et institutionnelle, les différentes solutions qui permettent de réaliser une Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) avec un parement en pierre naturelle ainsi que l'étude thermique de la villa YFS.



Photo : Pierre Actual

### LA PIERRE ET LE CTMNC À NOUVEAU BIEN PRÉSENTS À L'ÉDITION 2017 DU SIPPA

Le Pôle Industries Culturelles & Patrimoines a organisé du 22 au 24 mai 2017, la troisième édition du SIPPA, le Salon International des Professionnels des Patrimoines à Arles.

Pour cette nouvelle édition, cet événement réservé aux professionnels a accueilli, sur plus de 1200 m<sup>2</sup>, 33 structures exposantes qui sont venues de la France entière, pour présenter leur savoir-faire dans les métiers du patrimoine.

En plus des conférences et des ateliers organisés durant ce salon, le SIPPA a permis la rencontre directe de 500 professionnels de différentes régions de France et de l'étranger (Algérie, Maroc, Portugal, Belgique, Suisse, Pays-Bas,...) et la découverte de toutes les compétences et expertises

permettant de développer des projets autour de l'ensemble des patrimoines.

Avec cette 3<sup>ème</sup> édition, le SIPPA conforte ainsi sa position de carrefour indispensable pour le développement et la valorisation de l'ensemble des acteurs de la culture et des patrimoines.

Et la pierre y était encore bien présente, notamment pour une des conférences où le CTMNC était un des acteurs principaux aux côtés de l'association RhonaPi (Rhône-Alpes Pierres Naturelles). Cette conférence traitait de l'Indication Géographique (IG).

Claudine Malfilatre et Didier Pallix y ont effectivement présenté ce nouveau dispositif destiné aux produits manufacturés et aux ressources naturelles définies par l'article 73 de la Loi Consommation du 17 mars 2014 en expliquant les points clés de ce concept. Les critères spécifiques et objectifs à détailler dans le cahier des charges IG ont été décrits en permettant de démontrer en quoi la pierre naturelle peut bénéficier de l'IG sans risque de confusion pour le consommateur. La capacité de contrôle du respect des exigences du cahier des charges homologué par l'INPI par les auditeurs du CTMNC (organisme de tierce partie et de certification) a conclu son exposé.

Pour compléter, Christian Laurent (président de l'association RhonaPi) a présenté la démarche menée en région Rhône-Alpes par son association en collaboration avec le CTMNC.

Le titre de son intervention : « Une IG « pierre locale » pour quoi faire ? ». Les réponses sont simples mais très pertinentes et judicieuses :

- impliquer toute la filière professionnelle pour un engagement à long terme
- définir le ou les territoires concernés d'après les sources historiques et l'économie actuelle
- impliquer le territoire et ses représentants
- communiquer sur la cible géographique et sur la cible prospects
- mesurer l'impact de cette démarche à moyen terme.

Cette séance animée par Gilles Martinet, co-organisateur du SIPPA, a été suivie d'un atelier Pierres & Vins, ou comment passer de l'IG à l'AOC en gardant la pierre comme fil rouge. Cet atelier a mis en avant la relation étroite entre la géologie et le ter-

roir en recueillant le témoignage de géologues, d'architectes et de viticulteurs, avec beaucoup de sérieux et d'informations scientifiques mais aussi dans une ambiance souriante et sympathique comme le recherche le SIPPA depuis sa création.

Pour plus d'informations, vous pourrez consulter sous peu toutes les conférences sur [www.sippa.eu](http://www.sippa.eu)



Photos : Pascal BOIS/Panovues.com





Pascal Carrère Architecte  
© Antoine Guilhem Ducléon

## INTERVIEW

# Laurent Pain / FRANCEPIERRE Poitou-Charentes

Créée en 1953 sous le nom des Carrières de Brétigny, FRANCEPIERRE POITOU-CHARENTES a été rachetée par Laurent Pain en 2010. La société exploite aujourd'hui quatre carrières de pierres calcaires. Ce fut tout d'abord, Migné-Auxances (86), Chauvigny (86) et Sireuil (16), puis, en 2016, l'entreprise a renforcé sa position dans l'Ouest de la France avec l'acquisition des Carrières de la Plaine de Caen (14).

« La Pierre, retour aux sources » peut-on lire sur leur site Internet ; ce slogan est synonyme d'un esprit et d'une réelle passion.

### Monsieur Pain, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Issu d'une famille de carriers depuis plusieurs générations, j'ai une formation en génie civil qui m'a permis de reprendre les exploitations familiales tout en développant des activités connexes liées aux matériaux telles que la fabrication de béton, le conditionnement de matériaux en sacs, le concassage mobile et les travaux publics.

### Votre société, son activité ?

Nos quatre carrières fournissent un panel varié de pierres tendres et demi-fermes, couvrant une gamme de couleurs allant du blanc crème au beige doré. Les matériaux sont commercialisés sous forme de blocs bruts, tranches et éléments débités, ainsi que sous forme de produits finis aussi bien massifs (encadrements, corniches, etc) que minces (dallages, parements), sur le territoire français et à l'international.

Pour ce qui est de notre clientèle, nous la souhaitons la plus variée possible. Nous sommes à l'écoute aussi bien de l'artisan, de l'industriel, des collectivités publiques que du particulier.

Le chiffre d'affaires global annuel du groupe est de l'ordre de 12 M€. 50 collaborateurs dont 8 cadres (production, commerce, administratif) constituent notre équipe.



Photo:FRANCEPIERRE

### A propos de votre équipe, un collaborateur en particulier à mettre en valeur ?

Oui, je profite de cet entretien, pour mettre en avant la qualité des échanges quotidiens avec Thierry Lauret en charge chez nous de la Direction Technique et Commerciale de Francepierre Poitou-Charentes. Les décisions stratégiques se prennent à deux, avec une collaboration très étroite.

### Dans quel contexte et pour quelles raisons avez-vous fait appel au CTMNC et comment se passent vos échanges avec le CTMNC ?

Nous faisons appel aux services du CTMNC dans le cadre de la réalisation des essais techniques de nos pierres mais aussi pour des questions particulières relatives aux projets en cours telles que la résistance aux sels ou le dimensionnement des pierres en murs porteurs. Plus particulièrement, nous avons participé, à la réalisation d'un immeuble en pierre massive Rue Oberkampf à Paris. Les prescriptions techniques et réglementaires ont été confiées au CTMNC pour répondre aux contraintes mécaniques et de construction.

D'autre part le CTMNC peut être amené à prendre le relais afin de conseiller directement nos clients sur des problématiques de procédure ou de mise en œuvre de nos matériaux, ceci dans des cas bien particuliers comme la pose de dallage sur sol chauffant. Une collaboration étroite s'est ainsi créée avec une disponibilité et un accueil toujours excellent du CTMNC.



Lettre d'information du CTMNC département Roches Ornamentales et de Construction  
Responsable de la publication : Didier Pallix – Secrétaire de rédaction : Nadège Verrier  
17 rue Letellier, 75015 PARIS – Tél : +33 (0) 1 44 37 50 00  
E-mail : ctmnc-roc@ctmnc.fr – Web : www.ctmnc.fr



2017

# ROC ALIA

LE SALON DE LA  
PIERRE NATURELLE

5-6-7 DÉCEMBRE 2017  
EUREXPO-LYON FRANCE

TECHNIQUES & MATÉRIAUX  
AMÉNAGEMENT URBAIN  
**ARCHITECTURE** DÉCORATION  
PAYSAGE PATRIMOINE  
CONSTRUCTION

ORGANISÉ PAR



EN PARTENARIAT AVEC



PARTENAIRE ASSOCIÉ  
**pierreactual**  
MULTI-MÉDIAS CONSEILS TECHNIQUES

CONTACT CORINNE BERGER EMAIL [c.berger@pierreactual.com](mailto:c.berger@pierreactual.com) TEL. (00 33) 472 49 81 53